



MARTINE  
BERTHET

---

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office  
Parlementaire  
d'Évaluation des  
Choix Scientifiques et  
Technologiques*

---

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton Albertville I*

*Présidente de la 5<sup>ème</sup>  
Commission*

---

ANETT  
*Vice-Présidente*

Monsieur Gabriel Attal  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57, Rue de Varenne  
75700 PARIS

Albertville, le 23 mai 2024

*Nos réfs : MB/TG*

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai récemment échangé avec Monsieur Louis Masson, Président de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P) Auvergne-Rhône-Alpes, au sujet de la représentativité patronale.

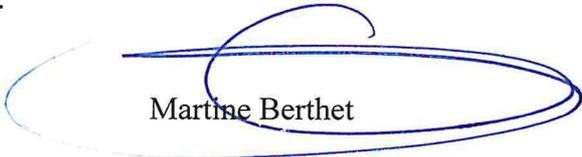
En effet, l'U2P souhaiterait une représentativité patronale plus équilibrée afin de renforcer la place des TPE dans les négociations. Ce sujet perdure puisque les différents gouvernements demandent aux trois organisations interprofessionnelles représentatives des entreprises, soit la CPME, le MEDEF et l'U2P, de se mettre d'accord, or, il a été jusque-là impossible de trouver un accord sans que une de ces organisations ne soit avantagée.

Il en résulte que les représentants des petites et moyennes entreprises sont aujourd'hui exclus de la négociation collective et du dialogue social et que les échanges interprofessionnels sont rompus. Des confrontations se forment puisque les grandes entreprises sont dotées d'un droit d'opposition majoritaire à l'extension des accords.

Par ailleurs, un conflit relatif à la différence de comptage des adhérents entre ces organisations contribue également à fausser leurs représentations.

Aussi, je souhaite savoir si une révision de ces règles de représentativités patronale et de comptage salarial est prévue afin de mieux prendre en compte le poids des TPE ? Cela implique une certaine équité entre entreprises, pour que le sort des petites entreprises, aux besoins différents, ne soit plus laissé aux décisions des plus grandes, ainsi que des règles de comptages plus strictes pour que le surcompte des adhérents ne soit plus possible.

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre, pour l'attention particulière que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

  
Martine Berthet